Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 8370780
Centre d'intérêt: 430

Desrosiers, Jules.

Les familles invitées à la solidarité : projet de problématique, d'orientations et de perspectives pédagogiques pour l'éducation familiale / réd., Jules Desrosiers ; [pour la Direction générale de l'éducation des adultes]. -- [Québec : La Direction], 1982.
8, v, 45 f. ; 28 cm.

Résumé au début du v.

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Education des parents *Famille *Rôle des parents *Rôle de la famille *Droits des parents *Relations parents-enfants *Relations parents-école *Education des adultes

Le rapport, qui s'inscrit dans un travail de mise à jour des politiques du Gouvernement québécois en matière familiale, fait suite à la création par le ministère de l'Education d'un comité interne sur la famille. Il propose à la réflexion des divers partenaires de l'éducation familiale une problématique de la famille contemporaine: absence de modèle unique et stable; isolement des familles; nouveau partage des pouvoirs entre l'Etat, les familles et les spécialistes; changements dans les statuts et les rôles traditionnels des femmes et des hommes; évolution des rapports de la famille avec l'école et le monde du travail. Des orientations en ce qui concerne l'administration et la pédagogie de l'éducation familiale sont dégagées de ce constat.

Les actions du MEQ en matière d'éducation familiale devraient reposer, entre autres, sur les postulats suivants: reconnaître dans les faits le pluralisme des familles; reconnaître la famille comme première responsable de l'éducation des enfants et l'aider à s'approprier cette responsabilité; reconnaître que la famille est la première responsable de son devenir; reconnaître l'importance de la famille dans l'éducation au travail et dans la vie des travailleurs; enfin, reconnaître dans les rapports famille-école la responsabilité première des familles dans l'éducation des enfants.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

DESROSIERS, Jules
"Les familles invitées à la solidarité: projet de problématique, d'orientation et de perspectives pédagogiques pour l'éducation familiale".

E D U Q 8370780

LES FAMILLES INVITEES A LA SOLIDARITE

Projet de problématique, d'orientations et de perspectives pédagogiques pour l'éducation familiale

Résumé préparé par
Jules Desrosiers
novembre 1982

A l'hiver et au printemps 82, la Direction générale de l'éducation des adultes a réuni, pendant dix jours, neuf praticiens de l'éducation familiale et cinq professionnels de la Direction de la formation générale et socio-culturelle et du Service de recherche et développement (Etudes et Projets et Aide au développement). Ensemble, ces personnes ont fourni le contenu du document intitulé: Les familles invitées à la solidarité. Ce document trace la problématique de la famille en 1982 et propose des orientations et des moyens à la réflexion des partenaires de l'éducation familiale.

Cette démarche de la DGEA s'inscrit dans un travail de mise à jour des politiques du gouvernement québécois en matière familiale. Elle fait suite à la création, par le ministère de l'Education, d'un comité interne sur la famille.

1. La problématique

La problématique met l'accent sur certaines caractéristiques de la famille qui sont en fait reliées à des caractéristiques de la société actuelle, qui est en crise.

1.1. - L'une de ces caractéristiques est un pluralisme nouveau dans les modes d'organisation familiale. Divorces plus fréquents, contrôle des naissances, travail des parents à l'extérieur ont ébranlé pour longtemps le modèle autrefois unique: père-mère-enfants.

1.2. - En même temps que s'installe ce pluralisme, les rapports entre les femmes et les hommes sont peut-être en train de changer profondément dans beaucoup de secteurs de la société et notamment dans les familles.

1.3. - Ce pluralisme, ces changements de rapports se réalisent souvent dans la lutte, la rupture, l'effort individuel. Même s'ils permettent d'apercevoir de nouvelles solidarités, parce qu'ils sont placés dans un contexte plus vaste d'urbanisation, d'industrialisation, de standardisation, et récemment de chômage et de crise, ces phénomènes s'accompagnent actuellement d'isolement. Isolement des familles elles-mêmes dans la société et aussi des personnes dans la famille et dans la communauté. A la conformité traditionnelle a succédé un individualisme excessif dans certains de ces effets, notamment en ce qui

touche la vie socio-affective des personnes en général, des vieillards, des malades, des jeunes mères, des enfants et des adolescents en particulier.

1.4 - La spécialisation et la multiplication des services sociaux et des interventions de l'Etat en matière familiale ont sur la famille des effets aliénants. Bousculée de toute part, la famille doit se redéfinir une place importante comme milieu de support pour ses membres.

1.5 - Cas particulièrement important d'intervention de l'Etat, l'instruction obligatoire et gratuite est maintenant une réalité. Mais pas plus que la famille, l'école ne veut ni ne peut assurer l'éducation globale des jeunes. Comment ces institutions vont-elles collaborer? Comment vont-elles se situer à côté de la télélévision, de la ruelle, etc.?

1.6 - Pour se mettre en place, le système économique actuel a sérieusement bousculé la famille, siphonnant les meilleures énergies de ses membres, en échange d'un revenu et d'un statut. Mais notre système économique est en panne et il bouscule à nouveau la famille: comment faire l'éducation au travail quand on est chômeur? Le chômage d'un jeune sur deux compromet-il définitivement leur socialisation? Le bien-être social généralisé est un solvant du tissu social, pas un tonique. Quelles sont les répercussions de cette situation sur la famille?

2. Les orientations

La famille est une institution dont l'existence n'est pas menacée. Elle pourrait cependant être plus utile qu'elle ne l'est actuellement si on lui en donnait l'occasion et notamment si l'on adoptait les orientations suivantes en éducation familiale. Ces orientations s'appuient sur des prises de position quant au rôle de la famille.

2.1 - Les familles sont les premières responsables de leur devenir. L'éducation des adultes doit les aider à assumer cette responsabilité.

2.2 - Les familles sont les premières responsables de l'éducation de leurs enfants. L'éducation des adultes doit aider les familles à assumer cette responsabilité directement auprès des enfants et, indirectement, dans leurs rapports avec l'école.

2.3 - Une vie familiale harmonieuse est un bien pour les personnes et pour la société. L'éducation des adultes doit aider les personnes dans leur recherche d'une vie familiale harmonieuse.

2.4 - Le pluralisme des familles est un fait. Plutôt que de le nier, il importe d'aider les familles à le reconnaître et à développer la solidarité et l'entraide entre elles,

2.5 - Vu la crise économique et sociale, la famille est d'autant plus importante dans l'éducation au travail et dans la vie des travailleurs. Par diverses formes d'éducation économique, on doit aider la famille à jouer un rôle accru à cet égard.

3. Les moyens

Pour réaliser ces orientations, pour aider les familles à jouer ces rôles, on a proposé des moyens d'ordre pédagogique et d'ordre administratif. Les voici:

3.1 - Le concept de PROJET FAMILIAL est proposé comme un concept-clé. L'éducation des adultes fournira aux membres des familles l'occasion d'expliciter leurs raisons de vivre ensemble, ce qu'ils veulent réaliser ensemble, ce pourquoi ils ont besoin les uns des autres. C'est le PROJET FAMILIAL.

Le PROJET FAMILIAL, qui est à reviser au besoin, permet à tous les membres d'exprimer et d'ajuster leurs attentes. Il est assez particularisé pour mobiliser les membres de la famille; il permet aussi à ces dernières d'identifier ce qui leur manque pour réaliser le projet. Par ailleurs, il met l'accent sur ce qui est commun à l'ensemble des familles, à savoir l'actualisation de leurs membres et l'éducation de leurs enfants, plutôt que sur ce qui distingue. A ce titre, il facilite la solidarisation des familles plutôt que leur isolement.

Vu la conjoncture économique, les dimensions suivantes du PROJET FAMILIAL reçevront une attention spécifique: le rôle économique des familles, les moyens dont dispose chaque famille et de façon générale les rapports entre le travail et la famille.

De toute façon, l'éducation familiale qui sera encouragée sera celle qui s'enracine dans le vécu des familles et qui est orientée vers l'action.

3.2 - La SOLIDARITE est aussi un concept central

La solidarité est apparue,au cours des travaux, comme une contre-partie possible à l'isolement et à l'aliénation qui ressortaient comme deux éléments négatifs de la problématique. En effet, lorsqu'on pose des gestes de solidarité, on exclut nécessairement l'isolement.

Quant à l'aliénation, on s'y oppose par la prise en charge de son propre destin. Une telle prise de pouvoir est souvent facilitée par l'association avec les personnes ou groupes de qui l'on se reconnaît solidaire.

Pour illustrer ceci, voici les interventions à privilégier en éducation familiale:

L'éducation des adultes doit s'appuyer sur les ressources et sur les réseaux qui existent déjà, qu'il s'agisse du réseau des Affaires sociales, d'associations, de groupes ethniques ou des familles elles-

mêmes. On aidera éventuellement ces ressources à identifier leurs propres points forts de façon qu'elles apprennent à se faire confiance, à elles-mêmes et à leurs pairs. De même, on privilégiera l'insertion des familles dans leurs propres milieux grâce à la participation notamment. De même encore on facilitera aux familles l'accès à l'information sur elles-mêmes, sur l'évolution de l'institution familiale, sur les autres familles et notamment sur les plus isolées: groupes ethniques, handicapés, jeunes mères, familles pauvres.

3.3 - Le rapport souligne la nécessité de garder un équilibre entre la prévention et l'éducation des familles en difficulté .

3.4 - Il désigne cependant comme prioritaires, à un titre ou un autre, un certain nombre de publics. Ce sont: les hommes seuls après une séparation et les femmes dans la même situation; les hommes et les femmes en tant que concernés par une nouvelle répartition de rôles; les femmes et la planification de leur sécurité financière; les jeunes mères en tant qu'ayant des difficultés à être gratifiées dans leurs rôles auprès des tout jeunes enfants; les adolescents en tant qu'exclus de leurs familles et en plus exclus de la clientèle adulte bien qu'ils soient concernés par les questions relatives à leur famille; les familles pauvres en tant qu'exclues le plus souvent de l'éducation par les approches mêmes utilisées; les familles où l'on a des comportements violents de façon habituelle.

3.5 - Pour plusieurs de ces publics-cibles, il y aura lieu de favoriser l'expérimentation d'approches pédagogiques nouvelles. Le rapport souligne d'ailleurs la nécessité que la DGEA, en plus de fournir une aide financière à la formation, fournisse aussi une aide technique et se dote d'un fonds et d'un programme permanents de recherche et d'expérimentation.

3.6 - Le rapport fait état de besoins importants en matière de formation des personnels suivants:

3.6.1 Les responsables des orientations de la formation dans les organismes permanents, conseillers pédagogiques, administrateurs qui définissent la sorte de services offerts , encadrent les formateurs et évaluent la formation.

3.6.2 Les professionnels qui interviennent dans les questions familiales, de façon à ce qu'ils collaborent au développement du PROJET FAMILIAL et de la SOLIDARITE. C'est à dire faire en sorte que les professionnels tiennent davantage compte des ressources qui existent déjà dans la famille et autour de la famille;

3.6.3 Les bénévoles, pour accroître leur compétence et soutenir leur motivation.

3.6.4 Les formateurs du système public et les enseignants pour les mêmes raisons mutatis mutandis.

3.7 - Enfin, on suggère la création d'une table permanente de concertation des intervenants des questions familiales.

LISTE DES PERSONNES QUI ONT PARTICIPE AUX TRAVAUX DU COMITE SUR LA FAMILLE ET L'EDUCATION DES ADULTES.

Claude Boulanger,	Avocat de Québec
Denise Dubuc	Les organismes familiaux du Québec, Inc.
Bernard Fortin,	Regroupement des organismes volontaires en éducation populaire
Noëlla Gamache,	Fédération des familles d'accueil
Gaston Gauthier,	Service de l'éducation des adultes, Commission des écoles catholiques de Montréal
Lise Lachapelle,	Service de l'éducation des adultes, Commission scolaire Chateauguay des Moissons
Michel Lemieux,	Département de sexologie, Université du Québec à Montréal
Huguette Limoges,	Carrefour des associations de familles monoparentales
Georges Savard,	Secrétariat du développement social, Conseil exécutif
Guy Arsenault,	Direction générale de l'éducation des adultes
Jean-Marc Baril,	Direction générale de l'éducation des adultes
Huguette Boily,	Direction générale de l'éducation des adultes
Jules Desrosiers	Direction générale de l'éducation des adultes
Lise Lapierre,	Direction générale de l'éducation des adultes

Andrée Laberge, de Sherbrooke, secrétaire des réunions.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
de l'éducation des adultes

LES FAMILLES INVITEES A LA SOLIDARITE

Projet de problématique, d'orientations et de perspectives pédagogiques pour l'éducation familiale

Rédaction:
Jules Desrosiers
Novembre 1982

Présentation

A l'hiver 81-82, le Gouvernement québécois entreprit de mettre sur pied un certain nombre de comités autour de questions relatives à LA FAMILLE. C'est dans ce contexte que la Direction générale de l'éducation des adultes, répondant à l'invitation de la direction du ministère de l'Education, commença à préparer un DOSSIER FAMILLE. Pour la DGEA, c'était l'occasion de mettre à jour ses positions en la matière.

Le présent texte est l'une des pièces importantes de ce dossier. Il propose à la réflexion des divers partenaires de l'éducation familiale une problématique de la famille et des orientations en ce qui concerne l'administration et la pédagogie de l'éducation familiale.

Ce texte est un produit de collaboration. La première contribution est celle du Comité qui avait accepté de se réunir pour fournir des matériaux de base puis réagir à des textes préparés par la DGEA.

Ce comité était composé des personnes suivantes:

Claude Boulanger,	Avocat de Québec
Denise Dubuc,	Les organismes familiaux du Québec, Inc.
Bernard Fortin,	Regroupement des organismes volontaires en éducation populaire
Noëlla Gamache,	Fédération des familles d'accueil
Gaston Gauthier,	Service de l'éducation des adultes, Commission des écoles catholiques de Montréal
Lise Lachapelle,	Service de l'éducation des adultes, Commission scolaire Chateauguay Des Moissons
Michel Lemieux,	Département de sexologie, Université du Québec à Montréal
Huguette Limoges,	Carrefour des associations de familles monoparentales
Georges Savard,	Secrétariat du développement social, Conseil exécutif

Et

Guy Arsenault,	Direction générale de l'éducation des adultes
Jean-Marc Baril,	Direction générale de l'éducation des adultes
Huguette Boily,	responsable du dossier FAMILLE à la direction générale de l'éducation des adultes
Jules Desrosiers,	Direction générale de l'éducation des adultes
Lise Lapierre,	Direction générale de l'éducation des adultes
Andrée Laberge,	de Sherbrooke, était secrétaire des réunions.

Ensemble, ces personnes ont travaillé dix jours entre février et juin 1982.

En plus du travail du Comité, les personnes suivantes ont contribué à la recherche des matériaux:

Jules Desrosiers, sur la problématique de la famille.

Huguette Boily et Jean-Marc Baril, sur les orientations à donner à l'éducation familiale.

Guy Arsenault et Lise Lapierre, sur la programmation et le support pédagogique de l'éducation familiale.

Jules Desrosiers est responsable de la rédaction du texte.

Montréal, le 25 novembre 1982.

TABLE DES MATIERES

Pages

Présentation - i

Table des matières - iv-v

1. Problématique de la famille - - - - - - - - - - - - - - - 1

1.1 - Il n'y a plus de modèle unique ni stable de famille 2

1.2 - La famille face à elle-même - - - - - - - - - - - - - 5

1.3 - Les gens sont isolés, les familles aussi - - - - - 10

1.4 - Le partage des pouvoirs entre la famille et l'Etat, les institutions et les spécialistes - - - - - - - 13

1.5 - Les changements dans les statuts et les rôles des femmes et des hommes se répercutent à l'intérieur des familles - 16

1.6. Famille et travail - - - - - - - - - - - - - - - - - 18

1.7 - Famille et école - - - - - - - - - - - - - - - - - - 21

2. Orientations de l'action, perspectives pédagogiques et administratives - 24

2.1 - Reconnaître dans les faits le pluralisme des familles Développer la solidarité des familles entre elles 25

2.2 - Favoriser le développement d'une vie familiale harmonieuse - 28

2.3 - Reconnaître la famille comme première responsable de l'éducation des enfants et aider les familles à s'approprier cette responsabilité - - - - - - - - - - 32

2.4. Reconnaître que la famille est la première responsable de son devenir et aider la famille à assumer cette responsabilité - - - - - - - - - - - - - - - - - - - 34

/..

TABLE DES MATIERES (suite)

2.5 - Reconnaître l'importance de la famille dans l'éducation au travail et dans la vie des travailleurs - - 37

2.6 - Reconnaître dans les rapports famille-école la responsabilité première des familles dans l'éducation des enfants - 38

2.7 - Promouvoir une éducation enracinée dans le vécu des familles et orientée vers l'action - - - - - - - - 39

2.8 - Concevoir l'éducation familiale comme une éducation continue à la carte - - - - - - - - - - - - - - - - 40

2.9 - Influencer la formation des professionnels concernés par la vie familiale - - - - - - - - - - - - - - - - 40

2.10- Favoriser le développement des ressources du milieu 41

2.11- Favoriser la formation des formateurs du système public d'enseignement - - - - - - - - - - - - - - - - 42

2.12- Assurer la formation des permanents et des administrateurs - 43

2.13- Fournir un soutien financier et technique - - - - - 44

2.14- Stimuler la recherche et l'expérimentation - - - - - 44

2.15- Créer une table permanente de concertation - - - - - 45

1. PROBLEMATIQUE DE LA FAMILLE

1.1. Il n'y a plus de modèle unique ni stable de famille

Il n'y a pas si longtemps, au Québec, une famille était pratiquement toujours composée d'un couple marié légalement et religieusement, une fois pour toutes, et de leurs nombreux enfants.

Les exceptions à cette règle étaient traitées en exclus.

La "mère de famille", en plus d'élever les enfants et de tenir maison, prêtait presque toujours main forte à l'entreprise familiale, sur les lieux mêmes de la résidence.

Aujourd'hui, le tableau n'est plus le même.

Nos sociétés se sont industrialisées et urbanisées. La vie professionnelle est distincte de la vie familiale et très spécialisée. Les normes de conduite sexuelle sont plus souples et le contrôle des naissances est chose commune. Les mouvements de libération de la femme, par leur ampleur, évoquent des changements sociaux et personnels profonds. Nous avons été acteurs et témoins d'un discrédit de la tradition et des devoirs familiaux au profit de l'épanouissement personnel et de la créativité. Un discrédit touche aussi les valeurs d'autorité, de service et d'interdépendance, l'accent étant plutôt mis sur l'autonomie, l'égalité et le dialogue.

Les réalités familiales, en tant que réalités sociales fondamentales, ont été profondément touchées par cette récente évolution.

Le nombre d'enfants par famille est limité (au Québec, 85% des enfants sont des premiers-nés ou des deuxièmes).

Dans un grand nombre de foyers, les deux parents travaillent à l'extérieur de la maison. Dans les familles mono-parentales, le seul parent travaille à l'extérieur, la plupart du temps.

Il y a eu une augmentation très importante des divorces et autres formes de séparation. En effet, après avoir atteint, au Québec, un sommet avec 40 divorces pour 100 mariages initiaux, la proportion semble maintenant se fixer autour de 20 pour cent.

Ces séparations sont suivies dans une certaine proportion de remariages (ou réunions), majoritairement instables. Mais très souvent, elles donnent lieu à la constitution de familles mono-parentales[1] et de familles d'accueil.

Presque toutes les familles mono-parentales (83% en 76), sont sous la responsabilité d'une femme qui est, la plupart du temps, pauvre.

Un nombre élevé d'enfants connaissent donc la rupture de l'union de leurs parents. Pendant au moins une partie de leur vie d'enfants, ils vivront dans un foyer dirigé par un seul adulte, le plus souvent leur mère, et dans une situation financière précaire. 17% des enfants québécois (302 000) en 1976, faisaient partie d'une famille mono-parentale (13%) ou reconstituée (4%). Et, en 1982, 23 000 enfants vivent en famille d'accueil.

Que voilà d'importants changements!

---

(1) En 1976, on pouvait estimer à 10% de toutes les familles le nombre de familles mono-parentales dirigées par un parent divorcé ou séparé, veuf ou célibataire. Noter que la difficulté d'obtenir des statistiques récentes univoques et fiables sur les familles est un indice de l'étendue et de la rapidité des mutations qui s'y produisent.

La famille n'est plus cette institution stable, bien encadrée de l'intérieur comme de l'extérieur.

Au stade actuel de l'évolution de la famille, nous trouvons pertinent de retenir les quelques considérations suivantes:

Comme le soulignait le Comité consulté par la DGEA, l'éducation familiale est d'abord une question d'amour, de chaleur, de stabilité, de communication, de support, de continuité. Et l'absence d'un tel environnement entraîne des conséquences qui affecteront sérieusement les générations futures. On s'inquiète en particulier des répercussions de l'instabilité des familles sur les personnes qui les composent.

Par exemple, on craint que les enfants qui ont vécu la séparation de leurs parents n'aient à en subir des conséquences négatives majeures. En effet, on considère habituellement que c'est dans leur famille que les enfants apprennent à établir des contacts et des liens affectifs profonds(1). Les ruptures de couples parentaux influenceront directement, évidemment, les conditions de cet apprentissage.

Par ailleurs, on a déjà observé des conséquences négatives de ces ruptures dans les résultats et même dans la carrière scolaires des enfants concernés.(2)

Nous parlerons dans la section 1.3 des conséquences sur les adultes de l'instabilité des couples. Mais nous voulons d'abord faire valoir une autre considération relative aux besoins des enfants.

---

(1) Smelser, N.J. Le rôle éducatif de la famille; l'évolution économique et sociale actuelle et les capacités fonctionnelles de la famille, C.E.R.I., O.C.D.E., Paris, 1981, pages 19 et 20.

(2) La famille et l'institution scolaire; relevé des rapports entre les institutions d'éducation et la famille. Document de travail, Ministère de l'Education du Québec, 1982, page 2.

Nous voulons en effet revenir sur ce courant suivant lequel les normes sociales et les obligations envers "les autres" s'opposent souvent à l'épanouissement personnel et comme telles doivent passer au second plan. Si ce courant a permis et permet à des personnes de retrouver le sens profond de leur vie et de ce qu'elles veulent en faire, il a aussi servi d'appui à bien des ruptures. Or souvent ceux qui s'inscrivent dans cette tendance ne tiennent compte que d'une partie de la réalité interpersonnelle: la sienne, à soi. Celle qui concerne la responsabilité des autres et singulièrement des enfants est souvent laissée pour compte. C'est pourquoi l'éducation des adultes doit encourager la recherche d'une place, nouvelle, à la responsabilité des parents envers leurs enfants, une place qui table sur les possibilités de réalisation personnelle qu'offre une responsabilité assumée.

1.2 - La famille face à elle-même

1.2.1 - La famille au quotidien

Comme mode de vie, la famille est une réalité durable. A travers plusieurs différences de contextes culturels, on retrouve toujours la famille comme regroupement de personnes, comme unité de vie sociale.

La nécessité première de la famille, si on devait la réduire à l'irréductible, c'est l'enfant. En ce sens que si l'on n'avait pas d'autre raison de fonder une famille et un foyer, la naissance d'un enfant ferait exister une famille: l'enfant, sa mère, son père.

Les enfants ont besoin de la famille pour établir une première relation significative dans un noyau dynamique. Ce lien biologique (physique et psychologique) est nécessaire à la survie et au développement. C'est aussi dans la famille que commence la socialisation de l'enfant. Ce dernier y apprendra la sécurité et l'intimité. Les enfants ont besoin de vivre des activités en famille, d'établir des relations significatives entre eux et avec leurs parents. Ils ont besoin d'être importants. Ils ont aussi besoin d'appartenir à un groupe.

Les parents quant à eux ont en général d'abord une relation affectueuse entre eux, à l'intérieur d'un couple. En se reproduisant, ils fondent une famille avec le nouveau-né.

Pour les adultes, la famille est un milieu privilégié de vie affective, de créativité, d'épanouissement personnel et de dépassement. C'est aussi un moyen privilégié de participation à la vie sociale.

En d'autres termes, la famille est un lieu fondamental pour ses membres. Et ce lieu peut être ainsi décrit:

> Les institutions de pouvoir dépersonnalisent et déshumanisent; la famille encourage et libère (...).C'est le lieu où l'on peut être compétent, entier. C'est un lieu à partir duquel le monde est encore compréhensible(1).

Potentiellement, c'est cela, la famille. Mais le Comité consulté met en garde contre le mythe du BONHEUR FAMILIAL. C'est que le bonheur n'est pas un état auquel on accède mais une éternelle conquête qu'on ne trouve qu'en devenant soi-même toujours un peu plus. De même la famille n'apporte pas de

---

(1) Strenghtening families through informal support system. Report of " A Wingspread Conference".The Johnson Fondation, Racine, Wisconsin, 1979. page 5.

soi l'épanouissement, les relations satisfaisantes, l'intimité, le sentiment d'appartenance ou d'intégrité. C'est même un écueil de la famille ou du couple de croire que "l'autre nous apporte le bonheur" ou que "les enfants nous unissent", comme si le bonheur était un plateau qu'on finit par atteindre une bonne fois, pour le reste de sa vie.

Qui plus est, la vie familiale comporte aussi comme tout mode de vie, une bonne part de quotidien, de responsabilités, de conflits et de tension, qu'il faut assumer proprement sous peine de tout perdre dans le gris et le banal, voire dans l'hostilité.

Beaucoup de problèmes se situent d'ailleurs ici, dans des problèmes ordinaires et très répandus: les parents se sentent prisonniers de leurs rôles, les femmes disent que les hommes ne participent pas assez à l'éducation des enfants, on déplore l'absence de projets familiaux et d'intérêts communs, on trouve difficile de s'isoler dans la maison, etc.

Les écueils de la vie familiale sont dans le quotidien de la communication, de la vie sexuelle, de l'intimité partagée, la responsabilité (ou co-responsabilité) d'un foyer, dans l'harmonisation de libertés individuelles et de projets, personnels et collectifs.

Pour vivre quotidiennement en famille avec profit il faut faire face à ces tensions, apprendre à les régler plutôt qu'à les nier.

La remise en question d'un partage dit traditionnel des rôles homme-femme-enfant suggère à chacun de découvrir ce que c'est que d'être un homme, une femme, face à soi-même, face aux

autres, éventuellement dans un couple et avec des enfants. Si les êtres humains ont toujours eu à faire cette découverte pour leur propre compte, elle se situe aujourd'hui dans un contexte de changement profond des rôles et des institutions.

Devant cette nécessaire évolution continuelle, l'éducation à la vie familiale doit être une éducation continue, c'est-à-dire une possibilité de ressourcement disponible et adaptée à différents stades de la vie familiale.

1.2.2 - Des familles en grande difficulté

A la suite de ces considérations, valables pour le grand nombre de familles, il y a lieu de souligner deux cas particulièrement pénibles.

Le premier est celui des familles vivant dans une pauvreté telle que les programmes et réseaux "normaux" d'éducation ne les atteignent pas. On considère que le premier problème urgent de ces familles en est un de survie et de ressources matérielles et qu'il n'appartient pas à l'éducation d'abord de redistribuer les revenus. Cependant, il ne faut pas négliger les ressources éducatives lorsqu'il s'agit d'aider des gens à savoir, comprendre, être reconnus, se sentir dignes et respectés. Car ce sont là des besoins fondamentaux des "pauvres". A ce sujet, il faut établir des jonctions entre une politique d'éducation familiale et une campagne d'alphabétisation. En effet, l'analphabétisme est un phénomène social relié à la pauvreté et autres formes de "marginalité". C'est pourquoi la dimension familiale de l'analphabétisme est fondamentale tant au niveau de la problématique qu'au niveau des actions à entreprendre.

Le second problème pénible est celui de la violence dans les familles. Il y a en effet des familles dont les membres sont battus les uns par les autres. Il y a aussi des cas d'inceste et diverses formes de criminalité engendrées par des situations "pathologiques" de vie familiale.

Selon les spécialistes, ces familles manquent des "soupapes" qui laisseraient aller un trop plein de tension vers l'extérieur. Ce sont des systèmes fermés: tout y est secret, on ne peut compter que sur soi et si quelqu'un de la parenté ne peut garder les enfants, par exemple, on renonce à recourir à un "étranger", même un voisin. Dans ces familles, les enfants sont considérés comme étant au service des parents. Ce sont des écoles de non-respect et d'intolérance où l'on apprend à être victime de comportements violents et à les reproduire. En termes plus clairs, ce sont des écoles de violence.

Un des éléments de la stratégie d'intervention consiste justement à aider ces familles à prendre le risque de s'ouvrir vers l'extérieur et éventuellement de découvrir des modes variés de communication et d'expression de soi.

****

On peut conclure cette section en rappelant que la famille correspond à des besoins fondamentaux des personnes et que, malgré les désunions, le désir de se réunir et de constituer une cellule familiale stable demeure. Il y a lieu en conséquence de faciliter l'éducation continue à la vie familiale, en se rappelant que l'éducation familiale fait d'une pierre deux coups: en plus de contribuer à l'épanouissement des personnes, qui sont déjà en situation familiale, elle bénéficie éventuellement aux enfants nés et à naître.

De ce point de vue on retiendra surtout, pour orienter l'éducation familiale, premièrement que les parents ont besoin de préparation et de support pour réaliser de façon efficace et satisfaisante pour eux la socialisation des nouveaux-nés, des enfants et des adolescents. Deuxièmement que les familles, tout comme les couples, pour être satisfaisantes pour leurs membres doivent être en mouvement, se développer. Elles doivent le faire autour d'une raison d'être en commun, autour de ce que nous appellerons leur PROJET FAMILIAL.

****

1.3 - Les gens sont isolés, les familles aussi

Les gens sont isolés dans les villes et dans les banlieues. L'anonymat, c'est le "chacun pour soi", les déménagements fréquents, la disparition de la signification sécurisante du voisinage (l'assurance-incendie a remplacé la corvée depuis longtemps). Au niveau familial, même phénomène: le petit nombre des enfants, la perte d'intérêts pour les liens familiaux ("c'est pas parce qu'on est parents qu'il faut se visiter") font des familles, élargies et nucléaires, des réseaux communautaires peu utilisés.

On se retrouve face à soi-même, et, si l'on a des problèmes, de deux choses l'une. Ou bien il s'agit de problèmes "reconnus" et l'on peut recourir pour de l'aide à des bureaucrates ou à des "professionnels" de la santé et du bien-être: assureurs, agents du bien-être ou de la main d'oeuvre, médecins, etc. Ou bien les problèmes ne sont pas reconnus (ou l'on ne sait pas qu'ils le sont, ce qui est pareil) et l'on reste seul. Parfois, on souhaite la solitude et alors c'est très bien. Mais souvent,

on aurait besoin de compréhension, de solidarité, d'un conseil mais l'on n'ose pas avouer ses besoins d'aide et de contact , l'on est méfiant au contraire devant l'aide. On s'attend à l'isolement. On l'accepte sans le voir.

Bien sûr, les postes d'écoute de toute sorte se multiplient sans cesse. Les suicides aussi.

De façon générale,les vieillards, les malades, les handicapés souffrent de cet isolement consécutif à l'atomisation de la vie sociale. Il en va de même des jeunes parents, des jeunes mères en particulier, dont l'isolement pénible est tabou, même entre femmes.

En ce qui concerne les conjoints séparés et leurs enfants, dans bien des cas, la peine de l'isolement s'ajoute à celle de la rupture. L'isolement psychologique de ces personnes est souvent pénible. La grande majorité des femmes qui ont vécu une telle rupture (décès de leur conjoint, divorce ou séparation) et qui ont un ou deux enfants à charge élèveront seules ces enfants. 132 000 québécoises sont dans cette situation. L'organisation sociale actuelle tend à en faire des isolés et, financièrement, des pauvres.

Par ailleurs, la situation du parent séparé qui n'a pas la garde des enfants, un homme le plus souvent, est la plupart du temps peu reluisante. Quittant son ex-résidence familiale, il se retrouvera sans rien ni personne, ne sachant souvent pas vivre seul dans un logis ni tenir maison. Il continuera de payer pour ses enfants, mais sans pouvoir de décision.

Enfin, les familles minoritaires culturellement ont toutes sortes de difficultés à jouer leur rôle de socialisation et de support auprès de leurs membres, pour des raisons qui tiennent

au décalage culturel. Peu informé de cette problématique spécifique, le Comité croit cependant que les francophones québécois en particulier s'enrichiraient eux-mêmes à jeter des ponts vers ces groupes minoritaires culturellement.

Contre l'isolement, en général, on voit un élément majeur de solution dans les réseaux de pairs, qui fournissent solidarité, aide et éducation. On pense en particulier à des réseaux de pairs par affinité de situation: parents d'enfants battus, association des foyers d'accueil, associations familiales de toutes sortes.

En plus, on doit faire une plus grande utilisation d'autres réseaux, plus traditionnels, de solidarité: famille élargie, voisinage, groupes religieux et ethniques. En général, ces réseaux ont été discrédités à cause de leur formalisme, qui les rendait insupportables et étouffants. Ce qu'on propose ici ce n'est pas un retour en arrière; il y a des tendances à encourager l'utilisation de ces réseaux à des fins de support mutuel, mais en prenant soin de limiter les normes qui les régissent à ce qu'elles ont de fonctionnel pour les membres. Ces expériences sont à encourager, d'autant que ces groupes fonctionnent avec un minimum de moyens financiers d'origine publique.

Enfin, les parents séparés devraient apprendre à collaborer à l'éducation de leurs enfants, pour le mieux-être de tous, parents et enfants. Une expérience récente de service de conciliation semble permettre un pas heureux dans cette direction, en ce qu'il aide des parents séparés à régler harmonieusement leurs problèmes communs. Cependant ce service est incomplet et surtout pas assez accessible, puisqu'il n'y en a qu'un, à Montréal.

****

Pour résumer cette section, disons que l'isolement actuel est trop poussé pour beaucoup de gens. Il est urgent de réinventer la solidarité, même avec toute la prudence qu'on voudra y mettre.

****

1.4 - Le partage de pouvoirs entre la famille et l'Etat, les institutions et les spécialistes

Beaucoup de pouvoirs autrefois exercés par les familles ont, au fil des âges, été transférés à d'autres instances.

L'ETAT s'occupe de l'instruction (écoles), de la garde des enfants (garderies), de la santé (hôpitaux, assurance-santé), de la sécurité de la vieillesse (pension, centres d'accueil). Le plus souvent, l'Etat agit à la demande expresse des familles (exemples: garderies, services de garde) ou à défaut d'action des familles (exemples: l'école, la garde d'enfants, et d'adultes en institution ou en foyer d'accueil). Mais il arrive aussi que l'Etat soit en concurrence avec la famille.

En effet, il arrive par exemple que l'Etat cherche à manipuler la famille. Ce serait le cas d'une politique de relance de la natalité grâce à des subventions à la naissance (allocations, congé de maternité...) alors que justement les couples font un effort pour tenir le taux de leur fécondité au niveau optimal pour eux.

Les SPECIALISTES ET INSTITUTIONS représentent le deuxième groupe d'instances où furent transférés certains pouvoirs autrefois exercés par les familles.

Exemples: les tribunaux pour enfants et pour adultes, les médecins, les avocats, les professeurs, les travailleurs sociaux prennent des décisions ou donnent des conseils à partir de points de vue techniques (disciplines et juridictions) souvent très sophistiqués. On "s'en remet au spécialiste" comme on dit, mais à la longue le problème et ses solutions nous échappent.

Le remède à cette situation aliénante n'est pas dans le laisser faire ni dans le retour en arrière ignorantiste et de toute façon impossible, mais dans des ajustements majeurs de mentalités tant du côté de l'Etat que du côté des professionnels et des institutions.

Considérons d'abord l'Etat. Il a pris et prend des mesures qui concernent la famille. On les trouve dans les lois à caractère spécifiquement familial (v.g. allocations familiales) ou dans des mesures à incidence familiale comme celles sur la santé et la sécurité au travail, l'assurance-maladie. Tout en reconnaissant le caractère positif, voire nécessaire de ces mesures, on souhaite que l'Etat rende cohérentes ces mesures à portée familiale. Comme les professionnels et les institutions, l'Etat devrait cesser de "préférer s'adresser à des individus". A la place, on souhaite que les familles soient reconnues comme des lieux actifs de développement et comme telles qu'elles soient supportées et non contournées ou manipulées. Car ou souhaite que les familles et leurs membres reprennent du pouvoir face à l'Etat, aux institutions et aux professionnels.

On souhaite aussi que les réseaux divers soient vus par l'Etat, les institutions, les professionnels et les familles elles-même comme des moyens privilégiés par lesquels ces dernières peuvent obtenir un support efficace, un moyen de prévenir les crises graves et même de dénouer des crises.

Par"réseaux divers", on entend des groupements aussi variés que la famille élargie, les groupes religieux et ethniques, le voisinage, les groupes de parents d'élèves, les groupes de parents dont les enfants ont des difficultés communes ou qui sont eux-mêmes dans des situations problématiques analogues,les associations familiales.

De tels groupes ne constituent pas la panacée mais une solution à développer et à ncourager davantage qu'on ne l'a fait jusqu'à maintenant.

Pour cela, on suggère les changements suivants:

. les institutions de Justice et d'Aide doivent respecter davantage la famille comme ressource, référer plus spontanément aux groupes de pairs et moins à "leurs" spécialistes.

. les professionnels doivent faire davantage leurs interventions sur les groupes, les collectivités et leurs leaders et n'intervenir directement sur des personnes ou des familles que lorsqu'une crise circonstancielle l'exige. Il s'agit ici d'un changement probablement difficile à réaliser puisqu'il rencontre des résistances depuis de nombreuses années, de la part des employeurs, des écoles de formation, des corporations, des syndicats et, bien sûr des professionnels eux-mêmes.

. de la même manière, les individus doivent apprendre à compter sur des pairs, même de préférence à des professionnels dans certains cas. Ils doivent, sans doute avec l'aide de pairs (!), apprendre aussi à utiliser des professionnels sans leur abandonner leur pouvoir.

. enfin, les interventions des institutions et des spécialistes doivent être davantage pensées et réalisées dans une perspective de développement et de prévention et moins exclusivement dans une perspective thérapeutique.

****

En somme, nous avons assisté au développement de mesures et de services qui suppléent aux limites de la famille. Mais aujourd'hui, l'institutionnalisation, la professionnalisation, le traitement prennent tous trop de place pour ce qu'ils peuvent donner et pour ce qu'on leur demande. Pour contrer l'émiettement qui en résulte, deux propositions: aider la famille, compter davantage sur elle comme lieu d'énergie pour ses membres, stimuler et supporter les groupes de pairs.

****

1.5 - Les changements dans les statuts et les rôles des femmes et des hommes se répercutent à l'intérieur des familles

Les femmes expriment leurs aspirations profondes à des changements importants quant à leurs statuts et rôles dans la société en général et dans la famille en particulier. Globalement, les changements qu'elles initient vont dans le sens de l'égalité de statut avec les hommes et dans le sens de rôles moins prédéfinis selon le sexe et plus variés que dans le passé.

Plusieurs changements sont observables:

Les femmes, de plus en plus nombreuses, travaillent à l'extérieur et contre rémunération; elles ont moins d'enfants, sexualité et procréation ne sont plus nécessairement liées et,du coup,

couple et famille ne sont plus indissociables. La base même des rapports hommes-femmes semble en train de changer, aussi bien dans la société en général que dans la famille et dans le couple en particulier.

Il est souhaitable d'ailleurs que ces changements ne se produisent pas dans la seule condition des personnes mais aussi dans leur mentalité, à l'intérieur même des personnes et dans leurs attitudes profondes. C'est en effet à cette condition essentielle, l'intériorité des changements, que les luttes actuelles échapperont au piège des changements orientés sur la conformité à des normes extérieures, ce qui serait une autre forme d'aliénation. Etant donné l'enjeu des changements en cours, on peut penser qu'ils seront réussis dans la mesure où ils déboucheront sur un partage satisfaisant de pouvoir et une plus grande flexibilité dans les rôles.

Dans la famille, les changements en cours font apparaître des situations nouvelles auxquelles les membres ne sont souvent pas préparés à faire face. Ou encore des situations hier considérées comme normales ne sont plus tolérées. Exemples:

. L'autorité des parents sur les enfants a fait place à un égalitarisme pas toujours fécond.

. Les hommes sont trop absents de l'éducation des enfants, depuis la naissance.

. Devant l'autonomie accrue des femmes, les hommes sont démunis, désemparés souvent.

- Financièrement, les femmes sont handicapées à bien des égards: elles gagnent moins que les hommes, ont de moins

bons emplois, sont plus souvent chômeuses, leur retraite a toutes les chances d'être précaire si elles survivent à leur conjoint (ce qui est plus probable que l'inverse) et en cas de divorce ou de séparation légale elles ont financièrement toute une côte à remonter et souvent n'y arrivent pas.

A ce sujet d'ailleurs un auteur dit que si jusqu'à maintenant, la planification familiale est un concept très généralement accepté, il convient maintenant d'ajouter à sa dimension biologique actuelle une dimension financière.

****

Ces changements dans les statuts et rôles à l'intérieur de la famille et de la société sont importants. Et l'on trouve important que ces recherches et ces changements se produisent dans des conditions telles qu'ils soient une occasion de revitalisation de la famille et de développement pour ses membres.

****

1.6 - Famille et travail

Autrefois la famille était une entreprise, une unité de production, dont tous les membres jouaient un rôle en tant que travailleurs. La vie familiale et la vie professionnelle ou économique étaient très imbriquées l'une dans l'autre puisqu'elles concernaient les mêmes personnes, se situaient dans les mêmes lieux et dans les mêmes temps. Ainsi en tant que chef d'entreprise, le père voyait-il lui-même directement à l'éducation de ses enfants, de ses fils notamment, tant en leur fournissant la formation professionnelle qu'en leur étant un modèle d'identité.

Dans l'histoire de la famille, l'un des changements importants a été celui du travail à l'extérieur, pour l'homme d'abord, plus tard pour la femme. Puis, distinctes, les activités professionnelles et familiales sont aujourd'hui bien souvent devenues conflictuelles à cause des valeurs opposées qu'elles véhiculent. Ainsi la productivité, la spécialisation, l'émiettement, la compétition évacuent-ils la détente, la gratuité, la confiance, la tendresse et la réciprocité. De plus, la tension et la frustration propres à bien des milieux de travail contribuent à les rendre épuisants et la pression pour la performance est telle que les meilleures énergies passent au travail.

La famille entretient la force de travail et le travail apporte à la famille revenu et rang social. Mais l'organisation du travail doit davantage tenir compte de la réalité familiale.

Il y a lieu de reconnaître, de dénoncer, de corriger cette schizophrénie qui mine les travailleurs(euses) et leur famille, dans les interventions éducatives auprès des entreprises et des travailleurs comme dans celles qui sont destinées à la famille.

Il y a un autre mal dont nous devons parler, c'est celui du chômage. Le nombre des chômeurs et chômeuses est très élevé. Personne ne prévoit le jour où il diminuera. Il frappe des régions plus durement que d'autres (20% à certains endroits) et des générations plus durement que d'autres.

En particulier, tous les pays occidentaux sont vivement inquiétés par le chômage d'un jeune travailleur sur deux. Ils

se demandent en effet quelle sorte de perception de la vie on se fabrique lorsqu'elle n'inclut pas son propre travail quotidien comme moyen de subsistance, comme moyen d'insertion sociale et comme dimension fondamentale de son identité. Par contre, le chômage du chef de famille n'est pas de tout repos pour l'avenir non plus. Le chômage se transmet très souvent de père en fils car c'est largement dans sa famille qu'on développe des attitudes face au travail.

Un homme-chômeur se perçoit comme inadéquat, son sentiment global d'impuissance entraîne parfois l'impuissance sexuelle ; il y a des liens entre le chômage et la violence dans la famille.

Le nombre élevé de chômeurs dans une même famille, un même milieu, une même région, représente en plus des coûts financiers élevés, des coûts sociaux éventuellement énormes à long terme.

Devant l'étendue du chômage et pour en combattre les effets négatifs il faut donner suite à la recommandation de la Commission Jean qui incite le Gouvernement à accorder une priorité à la formation des chômeurs et surtout des jeunes, et à instaurer un service communautaire(1). De même il faut souligner la pertinence de ce rapport de l'O.C.D.E. qui suggère de reconnaître et d'encourager le travail qui consiste à éduquer et à s'éduquer, à créer ou produire d'autres manières (activités communautaires, production de biens d'utilité domestique...)(2).

---

(1) Commission d'étude sur la formation des adultes(1982). Apprendre, une action volontaire et responsable Montréal,Gouvernement du Québec. Voir:recommandations 23 à 26, 110 à 118.

(2) Le rôle éducatif de la famille. Rapport de clarification, C.E.R.I., O.C.D.E., Paris, 1981. Pages 75-76-77.

1.7 - Famille et école

Il y a un consensus largement partagé à l'effet que les parents sont les premiers responsables de l'éducation des enfants.

On considère comme appartenant de façon nécessaire à la famille les fonctions de procréation, la satisfaction des besoins primaires et des besoins de sécurité des enfants, leurs besoins d'être gardés, d'être aimés, les fonctions de socialisation et d'éducation de base (1). De même l'atmosphère, la sorte d'échanges et le contenu de ces échanges, qui caractérisent chaque famille, ont une portée éducative déterminante sur les attitudes de base de ses membres face à la vie: vie affective, sociale, professionnelle, économique et même sur la carrière scolaire des jeunes.

Il faut bien constater par ailleurs que les intervenants scolaires, à quelque niveau qu'ils soient, ont renoncé à considérer l'enfant dans sa globalité de vie. A titre d'exemple, les enseignants se définissent comme des professionnels de l'enseignement, c'est-à-dire de la transmission de connaissances. Par contre, les parents accusent souvent l'école face aux difficultés que connaissent les jeunes. La communication école-parents est mauvaise.

---

(1) Cette émunération est empruntée à La famille et l'institution scolaire, document de travail du ministère de l'Education du Québec, mars 1982. Page 4.

Les parents sont, de fait, les premiers éducateurs de leur enfant; ils devraient se situer et être situés au centre du processus d'éducation. Cependant, ils hésitent souvent devant ce droit et cette responsabilité. Exemple: certains revendiquent le droit exclusif de faire l'éducation sexuelle de leur enfant, mais dans les faits, on constate souvent qu'ils s'en préoccupent peu.

Soulignons ici avec insistance un aspect additionnel des responsabilités des parents face à l'éducation des enfants. Il s'agit de cette responsabilité qui est faite aux parents de participer à la vie des écoles.

A ce sujet, il est important de rappeler ce qui suit:

. La présence des parents dans l'école à titre bénévole, comme éducateurs, administrateurs ou travailleurs non spécialisés se justifie sûrement. Mais cette présence ne doit pas faire oublier ou diluer la nécessité de cette autre responsabilité collective qu'ont les parents d'être présents dans le système scolaire à titre de groupe conseil (dans l'école) et de groupe de pression (dans la société). Le Comité consulté croit même que ces dernières fonctions (conseil et pression) priment, en importance, sur les premières (bénévolat), et ce même si les parents ont souvent été déçus par leur participation au système scolaire.

. Pour que l'école soit un milieu de vie, une ressource communautaire, il faut qu'elle soit implantée dans le tissu humain (géographique, culturel, scolaire, social) avec lequel elle est en interaction, c'est-à-dire le milieu qu'elle doit stimuler et servir et par lequel elle doit être stimulée et supportée. Pour que cela soit,il faut absolument que l'école ait une taille (physique et organisationnelle) humaine et il lui faut la stabilité, la durée. Autrement, les communautés ne

peuvent pas compter sur l'école, s'y fier pour aider à élever les enfants, et c'est ce qui se passe dans bien des milieux.

****

L'école et la famille sont deux partenaires dans l'éducation des enfants, partenaires qui ont quelque difficulté à se comprendre. C'est pourquoi il y a lieu que les parents se fassent entendre de diverses manières. On insiste sur le rôle de groupe de pression et l'on invite l'éducation des adultes à préparer les parents à une participation efficace et critique à l'éducation scolaire.

****

2. ORIENTATIONS DE L'ACTION PERSPECTIVES PEDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIVES

Les paragraphes 2.1 à 2.6 sont des prises de position sur la famille, positions qui doivent orienter l'éducation familiale. Elles sont souvent assorties de suggestions à caractère pédagogique. Les paragraphes 2.7 à 2.14 porteront sur des moyens aptes à réaliser ces orientations.

2.1 - Reconnaître dans les faits le pluralisme des familles. Développer la solidarité des familles entre elles

La composition des familles et la stabilité de cette composition ont changé. Il en résulte une diversité de modes d'organisation de la famille. L'éducation des adultes doit respecter le pluralisme qui en résulte.

Pour ce faire, l'éducation des adultes doit, bien sûr, pouvoir supporter des activités s'adressant tantôt à une catégorie spécifique de familles, tantôt à une autre.

Mais l'éducation des adultes devrait manifester d'abord son respect de la diversité des familles en soutenant des activités orientées vers la production ou la réalisation d'un PROJET FAMILIAL pour chacune des familles quelle qu'elle soit. L'accent serait ainsi mis non sur l'aspect de l'échec ou de la difficulté, mais sur celui du devenir et du mieux-être. Les difficultés ou le bien-être ne sont d'ailleurs pas associés à un type particulier de familles.

L'éducation des adultes pourrait également mieux respecter cette pluralité en faisant connaître à l'ensemble des familles le vécu de certains groupes particuliers de familles. Songeons

par exemple à l'intérêt qu'il y aurait à ce que les familles québécoises connaissent mieux le vécu familial des groupes ethniques de façon à favoriser leur meilleure intégration à la société et de faire bénéficier cette dernière des expériences de ces groupes.

Il y a lieu aussi de faire connaître des expériences familiales diverses reliées aux modes d'organisation: familles conventionnelles, mono-parentales, d'accueil, reconstituées.

Cela aiderait à centrer l'éducation familiale sur l'essentiel: le PROJET FAMILIAL et ses composantes: l'éducation des enfants et l'actualisation des membres. Cela contribuera surtout à lever le quasi-tabou qui pèse sur les différences et rend l'entraide difficile.

Ce dernier aspect est fondamental. En effet, l'orientation suivante est importante: l'isolement excessif dans lequel vivent des personnes et des familles doit trouver son soulagement dans la SOLIDARITE des pairs. Pour les familles, les pairs ce sont d'abord les familles qui rencontrent le même "problème" (v.g. familles d'accueil, pères séparés) mais aussi toute autre famille, car le trait commun à l'ensemble des familles est l'obligation d'élever des enfants et leur volonté de se développer en le faisant.

Sur cette question d'isolement-solidarité, le rôle premier de l'éducation des adultes devrait être d'aider les individus et les familles à reprendre du pouvoir sur eux-mêmes et leur environnement. Les rapports entre les personnes, à l'intérieur et à l'extérieur de la famille, risqueraient ainsi de s'appuyer sur un réel sentiment d'appartenance et de devenir "signifiants".

L'isolement pourrait ainsi laisser place à l'établissement de contacts réels, vécus à l'intérieur de structures sociales et familiales qui soient au service des personnes.

Un second rôle de l'éducation des adultes serait de sensibiliser la population à l'existence de situations d'isolement chroniques et aiguës . Pensons, par exemple, aux handicapés, aux immigrants, aux personnes âgées, aux jeunes mères. L'éducation des adultes pourrait contribuer à développer la responsabilité sociale des familles et de la société face à ces situations.

Les suggestions suivantes contribueront à rendre plus efficaces les interventions de l'éducation des adultes pour contrer l'isolement des personnes à l'intérieur de la famille et des familles dans la société.

En premier lieu, aborder la situation d'une manière positive. Par exemple: traduire l'isolement en termes de recherche de contact. Il s'agit essentiellement de traduire les problématiques en besoins à satisfaire dans le cadre de projets qui nécessitent la participation et l'exercice de la responsabilité.

En second lieu, les interventions visant à faciliter l'établissement de contacts devraient s'appuyer sur les réseaux et leaders naturels des différents milieux. Une telle façon de faire traduirait un réel respect et une réelle confiance dans la capacité des personnes et des familles d'établir des liens significatifs.

****

En résumé, l'éducation des adultes peut contribuer à réduire l'isolement des gens. Pour cela, elle incitera les

familles elles-mêmes à reconnaître le pluralisme des familles, elle encouragera les familles à se faire confiance entre elles, elle incitera les personnes et les familles à la solidarité.

****

2.2 - Favoriser le développement d'une vie familiale harmonieuse

Actuellement, les relations sont en train de changer à l'intérieur des familles. Les deux conjoints travaillent souvent à l'extérieur. Le partage des tâches domestiques s'établit de plus en plus dans le couple. L'éducation des enfants est aussi l'objet d'un partage différent de ce qu'il fût. Les enfants, parvenus à un certain âge, sont mis également à contribution. Cependant même secondée par son conjoint et ses enfants, la femme garde le plus souvent la plus grosse part de l'éducation des enfants et des tâches domestiques.

Cette nouvelle perception des rôles parents-enfants heurte encore bien souvent des mentalités et des attitudes traditionnelles. Il n'appartient certes pas à l'éducation des adultes de s'immiscer dans la vie privée des familles pour tenter de favoriser une "meilleure" répartition des tâches.

Cependant l'éducation des adultes doit favoriser l'apprentissage, par tous les membres de la famille, de la participation à la définition d'un PROJET FAMILIAL impliquant tous les membres d'une famille. Ce projet favorisera éventuellement une prise de responsabilité de l'homme au même titre que la femme dans l'éducation des enfants, et une sécurité financière accrue pour la femme.

Pour qu'un tel projet favorise l'harmonie de la vie familiale, il faut notamment qu'il soit à la satisfaction des membres de la famille, ce qui est parfois difficile à réaliser. Les paragraphes qui suivent indiquent des cas plus difficiles ou urgents.

2.2.1. Une attention particulière sera accordée au support à la première socialisation, au cours des premières années de la vie, de façon qu'elle soit enrichissante pour tous les êtres en cause, singulièrement l'enfant et sa mère.

Les jeunes mères ont besoin de support pour que la socialisation des petits soit un PROJET qui leur apporte quelque chose d'important à elles au lieu de les vider, de les faire se sentir inadéquates ou inutiles socialement. Les femmes chefs de foyer connaissent bien ce problème. Celles et ceux qui élèvent leurs enfants à deux aussi.

Sur les formes à donner à ce support, une recherche pédagogique est souhaitable, recherche qui tiendrait compte de ce qui a déjà été fait dans le domaine, notamment par des femmes chefs de familles et par des parents d'enfants de 0 à 5 ans.

2.2.2. A un autre sujet, on devra accorder une attention particulière au développement de nouvelles stratégies pédagogiques pouvant rejoindre la population masculine, de même développer des activités éducatives permettant aux femmes de mieux se situer dans leurs nouveaux rôles.

Au sujet des rapports homme-femme dans la famille, il apparaît qu'une recherche pédagogique doive être poursuivie. En effet, seulement une partie de cette question est suffisamment

claire, le reste étant encore obscur. Nous voyons assez clairement que le critère de la qualité de rapports nouveaux doit être la satisfaction des personnes concernées plutôt qu'une égalité "objective" ou autre norme extérieure. Nous voyons aussi que l'égalité recherchée est l'égalité de la dignité reconnue aux personnes et pas nécessairement une identité de rôles. Enfin, nous croyons que les activités éducatives qui faciliteront la poursuite de ces objectifs porteront sur des contenus tels que le couple, la condition des hommes, la condition des femmes, le rôle des parents, etc. Nous devons admettre cependant que le "comment" de ces activités éducatives demeure problématique.

2.2.3. L'éducation des adultes ne doit pas limiter les interventions d'éducation familiale à la seule clientèle adulte. Il est nécessaire de rejoindre également les adolescents afin qu'ils participent au même titre que les parents à la définition et l'élaboration d'un PROJET FAMILIAL et ce, à l'intérieur d'activités éducation des adultes.

2.2.4. Dans les actions visant à accroître l'harmonie familiale, on accordera une priorité aux familles pauvres et à celles qui sont des milieux de violence. Cette priorité ne saurait être exclusive étant donné l'importance qu'on veut donner aux actions à portée préventive.

Retenons tout de même,en ce qui concerne ces clientèles prioritaires, que des interventions spécifiques doivent être faites pour les rejoindre. Cependant, on devrait là aussi essayer d'apprendre à ces familles à intégrer leur vécu familial à leur propre projet comme famille. La jonction de ces réalités familiales spécifiques avec l'environnement social apparaît comme une piste intéressante à poursuivre. Il s'agirait de sensibiliser la société à l'existence de ces problèmes (pauvreté, violence) et de faciliter la création de liens réels permettant le développement d'une ouverture de ces familles de la société et vice-versa.

2.2.5. Quelques mots en terminant cette section sur l'utilité pédagogique du concept de PROJET FAMILIAL:

Dans une perspective d'éducation à la vie familiale, il est utile que soient clarifiées et confrontées les attentes que tous les membres de la famille ont par rapport à leur famille.

Le concept de PROJET apparaît suffisamment central pour constituer la base d'un "programme" d'éducation à la vie familiale. Le but général de ce programme serait d'aider les familles à reconnaître leur PROJET de vie familiale actuelle et d'en organiser le déroulement d'une façon qui facilite la croissance de chacun des membres et de la famille.

Il s'agit là d'une perspective d'éducation permanente et continue à l'apprentissage de la vie en famille: essentiellement, il faut reconnaître, préciser et actualiser un PROJET dynamique commun. Ce PROJET permet l'apprentissage et l'intégration de diverses habiletés et attitudes reliées à une meilleure communication et à l'interdépendance.

Les différents programmes spécifiques qui existent déjà (parents efficaces, parents-enfants, se reconnaître comme femme, etc.) pourraient s'intégrer à ce cadre général et tenir compte d'un PROJET de vie familiale propre à chacune des familles. L'alphabétisation devrait en tenir compte.

****

Avoir une vie familiale harmonieuse est un objectif susceptible d'intéresser un grand nombre de personnes. On reconnaît que la vie familiale a pour but l'éducation des enfants et le développement des membres de la famille. Mais quant aux

modalités permettant de poursuivre ce but, il n'y a plus d'uniformité. Dès lors le concept de PROJET FAMILIAL sera utilisé pour désigner ce que les membres d'une famille veulent faire ensemble pour connaître cette vie familiale harmonieuse.

L'éducation des adultes aidera à reconnaître son PROJET, à le négocier, à le réaliser.

****

2.3 - Reconnaître la famille comme première responsable de l'éducation des enfants et aider les familles à s'approprier cette responsabilité

Une telle reconnaissance est un nécessaire contrepoids à l'aliénation ressentie par les familles devant les interventions de l'Etat et la professionnalisation des personnes et des agences qui ont mission de les aider. En contre-partie à cette aliénation on propose que la famille soit considérée comme le cadre privilégié de la socialisation des enfants et de l'épanouissement de chacun de ses membres. Et l'on propose que l'éducation des adultes soutienne les parents dans l'exercice de ces fonctions.

Un tel rappel de la responsabilité des familles ne va pas sans poser le problème parfois douloureux de l'obligation. Voici comment on propose d'aborder ces questions pour des fins éducatives:

Supposons que les besoins fondamentaux des membres des familles, leurs difficultés et leurs problèmes restent fondamentalement les mêmes, quels que soient les modes d'organisation familiale, c'est-à-dire qui vit avec qui, qui est quotidiennement responsable de qui.

Nous proposons de favoriser le développement du sens de la responsabilité à l'intérieur de la cellule familiale.

Les parents comme personnes constituent la cible première, comme centre d'exercice de la responsabilité familiale.

Trois aspects de cette responsabilité seront abordés:

. La réappropriation de la responsabilité de sa propre vie, qui se déroule dans un cadre familial donné;

. La responsabilité des liens familiaux, toujours compte tenu de modes d'organisation variés;

. La responsabilité de la maternité et de la paternité.

Le but de la démarche est que chacun harmonise les dimensions suivantes de la réalité familiale:

. La responsabilité comme valeur de base des individus, enfants et parents.

. Le degré de satisfaction que ressentent les parents par rapport à tel mode d'organisation lorsqu'ils considèrent l'exercice de leur rôle de parents.

. La recherche d'un équilibre dynamique entre les besoins des parents et ceux des enfants, comme personnes en croissance à l'intérieur d'une famille.

Dans un autre ordre d'idées, les meilleurs conseillers des familles sont souvent d'autres familles. Aussi l'éducation des adultes favorisera le développement et le soutien des organismes bénévoles dont les principaux objectifs sont la

sensibilisation des familles entre elles à l'importance et la difficulté de leur rôle d'éducateurs et l'entraide qu'elles s'apportent pour assumer pleinement leurs responsabilités.

Enfin et de façon générale, on devra encourager une répartition judicieuse des efforts entre la prévention et l'aide aux familles en difficulté.

2.4 - Reconnaître que la famille est la première responsable de son devenir et aider la famille à assumer cette responsabilité

L'éducation des adultes doit favoriser la prise en charge par les familles de leur situation et de leur devenir.

Une règle pédagogique de base doit être la suivante: il y a lieu de se centrer sur les ressources des familles plutôt que sur leurs lacunes.

Les familles ont à se retrouver de l'intérieur, à se reconnaître elles-mêmes, à se donner toute l'importance qu'elles ont en tant que lieu d'éducation individuelle et collective. Se retrouver de l'intérieur, c'est aussi reconnaître et mettre en valeur tout ce qu'il y a de bon pour les personnes à l'intérieur de la famille.

Les familles ont en même temps à s'insérer de façon plus efficace dans la communauté.

Cette orientation se réalisera mieux si l'on encourage les activités suivantes:

2.4.1. Les activités éducatives qui favorisent l'émergence ou le soutien d'un PROJET FAMILIAL pour chacune des familles, projet qui inclut autant que possible tous les membres de la famille.

2.4.2. Les activités d'éducation qui s'appuient sur les ressources du milieu familial, de la famille élargie, des associations, du voisinage ou de la communauté, incluant les bénévoles de tous âges.

2.4.3. Les activités éducatives privilégiant l'insertion des familles dans leur milieu de vie immédiate et dans leur communauté.

De façon générale, il y a lieu d'éduquer les familles à participer à la vie collective. Car les gens sont dépendants vis-à-vis de l'Etat et des professionnels. Or, en se regroupant, on reprend du pouvoir sur sa situation; de plus, les groupes de pairs peuvent s'unir pour reprendre du pouvoir sur les structures intermédiaires.

Voici quelques remarques pédagogiques en matière d'éducation à la participation:

. Les gens participent à la condition qu'ils en retirent quelque chose de positif;

. Les gens sont prêts à s'impliquer quand ils sont dans une situation problématique;

. Prendre des responsabilités sociales se fait progressivement pour un individu;

. On apprend à agir à partir de besoins actuels.

2.4.4. Les activités d'éducation visant à rendre les familles davantage capables de connaître leurs propres ressources et celles de leurs pairs et de s'y fier. En corollaire, l'éducation des adultes favorisera les activités de formation visant à rendre les familles capables d'en référer à des institutions ou à des professionnels tout en demeurant propriétaires de leur propre situation, c'est-à-dire sans devenir un cas dont ni eux ni personne ne sont responsables.

2.4.5. Enfin, les familles augmenteront leur propre capacité de prise en charge si elles participent à des activités qui les aident à se reconnaître elles-mêmes et à reconnaître leur situation. Exemples:

. S'informer sur elles-mêmes et sur leur milieu;

. Comprendre les changements survenus dans les structures de la famille et dans son fonctionnement;

. Voir la stabilité et l'importance de l'institution familiale, malgré les perturbations internes et externes.

****

En somme, on propose de reconnaître les familles comme responsables de leur devenir. Pour que cette reconnaissance se traduise dans une réelle prise en charge, on aidera les familles à se connaître, se reconnaître et à s'organiser.

****

2.5 - Reconnaître l'importance de la famille dans l'éducation au travail et dans la vie des travailleurs

Le travail fait à l'extérieur du foyer est pour ainsi dire le seul travail valorisé socialement. Les milieux de travail véhiculent des valeurs qui sont opposées aux valeurs familiales. Le chômage élevé est une menace à la stabilité sociale.

C'est pourquoi l'éducation des adultes doit adopter les orientations suivantes:

. Sensibiliser les familles au pouvoir qu'elles ont de transmettre attitudes et valeurs face au travail. Aider les familles à adopter des attitudes positives en regard du travail.

. Sensibiliser les familles au système économique et notamment aux coopératives. Susciter leur intérêt pour l'économie. Supporter leurs initiatives en matière d'entreprises.

. Appuyer avec énergie toute alternative valorisante au désoeuvrement consécutif au chômage, comme par exemple le service communautaire suggéré par la CEQA, la formation des autres et sa propre formation, la création de son propre emploi, la formation qui stimule l'entrepreneurship coopératif et capitaliste, l'encouragement aux familles à faire des expériences où elles génèrent de l'activité économique, etc.

. Appuyer les tentatives régionales de prise en charge ou de développement socio-économique. En effet, un climat socio-économique régional qui est à l'effritement est dissolvant pour les familles et les personnes. Mais les aventures collectives régionales sont toniques pour le tissu humain tant régional que local, familial et personnel.

. Encourager les interventions éducatives en milieu de travail visant à rendre ces derniers milieux plus humains, par exemple à travers les programmes de formation d'entrepreneurs et de responsables d'entreprises.

2.6 - Reconnaître dans les rapports famille-école la responsabilité première des familles dans l'éducation des enfants

La famille et l'école se renvoient la balle ou même s'ignorent. La responsabilité de l'éducation globale des enfants, souvent, n'est pas assumée.

La famille et l'école sont deux institutions qui ont intérêt à collaborer à l'éducation des enfants, en même temps que les parents doivent assumer pleinement le rôle central qui leur est reconnu, théoriquement, et qu'ils se reconnaissent, théoriquement.

C'est pourquoi on doit adopter les positions suivantes:

. Favoriser le regroupement des parents;
. Favoriser la formation des parents aux rôles d'administrateurs et d'éducateurs bénévoles;
. Favoriser la formation des parents à leurs rôles de critiques et de groupes de pression;
. Favoriser la sensibilisation des parents à leur impact sur la carrière scolaire des enfants et sur le développement de l'aptitude à apprendre.
. Favoriser l'éducation des parents en vue de développer leur responsabilité en ce domaine et de développer leurs ressources comme éducateurs.
. Aider les parents à découvrir la relativité de la position de l'école, parmi le foyer, la télévision, la ruelle, etc. et l'importance accrue que cette relativité donne à leur rôle.

****

Avec le paragraphe 5.6 se terminent les prises de position sur la famille et son rôle. Voici maintenant une série de propositions sur les moyens administratifs et pédagogiques nécessaires à la réalisation de ces orientations.

****

2.7 - Promouvoir une éducation enracinée dans le vécu des familles et orientée vers l'action

L'on doit favoriser l'émergence ou le soutien d'activités éducatives partant d'un vécu significatif pour les membres des familles. A cet égard, l'activité éducative doit s'enraciner dans des problèmes et des besoins concrets ressentis par les familles et surtout des problèmes et des besoins sur lesquels les familles ont le sentiment d'avoir une emprise.

En corollaire de cette position pédagogique, il faut décourager les initiatives qui favorisent la consommation d'activités et encourager celles qui favorisent la production d'un pouvoir familial qui alimente le devenir des familles et donc le PROJET FAMILIAL de chacune. Egalement, l'éducation des adultes devrait favoriser le soutien d'activités du milieu générant des actions qui améliorent ou transforment la situation des familles d'un même milieu.

2.8 - Concevoir l'éducation familiale comme une éducation continue à la carte

L'éducation à la vie familiale est continue pour les raisons suivantes:

D'abord la plupart des gens sont "membres actifs" d'une famille pendant toute une vie. Deuxièmement, la vie familiale est une réalité qu'on doit entretenir et qu'on peut développer tout le temps. L'éducation familiale devra cependant être conçue comme un service auquel on peut recourir au besoin, et non pas comme un curriculum long, complet et fermé. En somme comme une carte et non comme un menu. Cette éducation continue, par ailleurs, peut être informelle ou formelle.

2.9 - Influencer la formation des professionnels concernés par la vie familiale

L'éducation des adultes doit pouvoir compter sur des intervenants qui ont le souci de donner à la famille du pouvoir sur elle-même et sur son environnement.

En conséquence, on doit accorder une attention particulière à la formation des ressources professionnelles des diverses institutions publiques qui sont en lien direct ou indirect avec la famille.

Ces experts ou professionnels devraient mieux connaître les ressources qui existent déjà, qu'elles soient institutionnelles ou associatives. Ils devraient concevoir leurs interventions en fonction du devenir ou du PROJET FAMILIAL de chacune des familles et non en fonction des problématiques institutionnelles internes ou en fonction d'interventions individuelles.

Les professionnels doivent de plus développer les attitudes et acquérir les techniques et connaissances les rendant capables d'intervenir auprès de groupes, de réseaux et de familles.

Dans cette perspective, le Comité a demandé à la DGEA d'intervenir auprès des institutions d'enseignement qui forment ces professionnels et, par des programmes de perfectionnement ou de recyclage, d'intervenir directement auprès des professionnels qui travaillent dans les institutions.

2.10 - Favoriser le développement des ressources du milieu

L'éducation des adultes doit également accorder une attention particulière au développement et à la formation des ressources non-professionnelles de chacun des milieux, c'est-à-dire les éducateurs-animateurs-bénévoles. Ces personnes sont des multiplicateurs qui offrent dans le milieu un service plus proche des gens, moins coûteux socialement et auquel les familles peuvent accéder plus facilement qu'aux grandes institutions publiques.

On attire l'attention des personnes concernées sur le fait que les formateurs n'ont pas seulement besoin d'une formation professionnelle donnée une fois pour toutes. Ils ont besoin d'occasions de ressourcement, d'occasions de faire le plein, de donner un sens nouveau à leur pratique comme ils ont besoin d'apprendre de nouvelles techniques, de se développer professionnellement et, par incidence, personnellement.

On a observé que les milieux de travail qui peuvent offrir ces gratifications à leurs membres augmentent la satisfaction, l'identification et la productivité de ces derniers. Cela s'applique de façon générale bien sûr, mais cela s'applique particulièrement et à plus forte raison aux formateurs bénévoles.

Ajoutons qu'à moyen terme une stratégie de perfectionnement des éducateurs-animateurs-bénévoles, bien menée, pourrait contribuer à désencombrer des institutions publiques et permettre ainsi aux professionnels d'accorder aux familles en difficulté une meilleure attention.

2.11 - Favoriser la formation des formateurs du système public d'enseignement

Il faut aussi accorder une plus grande attention à la formation des formateurs appartenant aux réseaux publics d'enseignement en sensibilisant mieux les formateurs d'adultes à la vie familiale et en sensibilisant aussi les enseignants

des enfants à la vie familiale. La formation psychologique des enseignants est trop abstraite. Quant à leur formation sociologique!

Cette dernière sensibilisation devrait mettre l'accent sur le rôle de soutien de l'école à la vie familiale.

2.12 - Assurer la formation des permanents et des administrateurs

Les nouvelles orientations proposées pour l'éducation familiale ont des implications administratives nombreuses. Exemple: travailler avec des familles plutôt qu'avec des individus ou avec des couples a des répercussions sur la taille des locaux, les critères d'âge des clients, la taille des groupes, la nature de la prestation fournie (cours, consultation, etc.) et sur le financement des activités. Autre exemple: l'utilisation maximale des ressources et réseaux déjà existants ne se fera que si les responsables mettent au point des stratégies propres à assurer ces changements: offres de services différents à leur clientèle, mandats nouveaux aux formateurs.

C'est pourquoi il est important qu'on apporte une attention particulière à l'appropriation de ces orientations par les responsables de l'éducation familiale dans les organismes privés et publics. Par responsables on entend les permanents, administrateurs ou conseillers pédagogiques qui sont responsables de l'application des orientations de la formation: contact avec la clientèle, encadrement des formateurs, évaluation de la formation.

2.13 - Fournir un soutien financier et technique

La Direction générale de l'éducation des adultes est invitée à poursuivre son soutien financier à la formation familiale. Elle devrait de plus mettre à la disposition des organismes un support technique et développer des outils de formation.

2.14 - Stimuler la recherche et l'expérimentation

L'éducation des adultes devrait se doter d'un fonds et d'un programme permanents de recherche et d'expérimentation concernant les interventions à mener et les outils à produire pour le soutien de la vie familiale.

En effet, les besoins sont d'une telle ampleur que notre société doit s'assurer qu'une recherche d'efficacité meilleure s'effectue constamment.

Par exemple, l'on devrait effectuer des recherches ou des expérimentations pour mieux rejoindre certaines catégories de familles (songeons aux familles victimes de violence) ou pour satisfaire à un coût moindre certains besoins d'information de base (cours par correspondance, dépliants d'information, vidéo, etc.) ou pour permettre à des familles qui ne peuvent se déplacer de pouvoir bénéficier de ressources de formation.

2.15 - Créer une table permanente de concertation

Le Comité a demandé la création d'une table de concertation permanente des intervenants dans le domaine de la vie familiale. Dans un contexte de rareté et de crise et compte tenu de l'ampleur des tâches à faire, on doit se doter d'outils permettant de maximiser le rendement des interventions et une telle table en sera un.

Par ailleurs, les intervenants verraient dans un tel partnership une reconnaissance de leur importance et surtout une reconnaissance de l'importance qu'accorde le Gouvernement à l'éducation de la vie familiale.